

PAT DE BELLE-ÎLE-EN-MER

IDENTITE

Porteur

Maison de la nature de Belle-Île (CPIE)

Date d'entretien

11 décembre 2019

Territoire

Belle-Île-en-Mer

Morbihan (56) – Bretagne

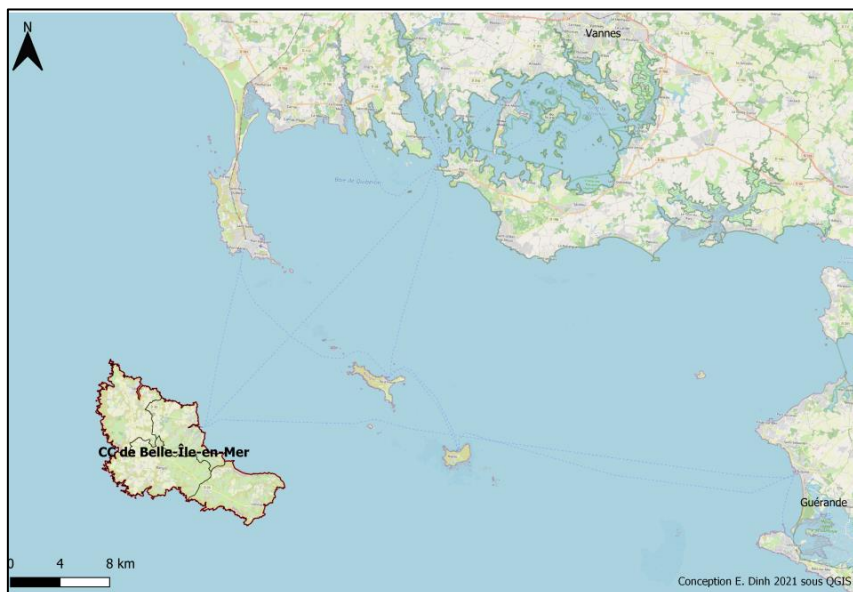
1 EPCI

4 communes pour 5 396 habitants

Contact

Guillaume Février, Directeur de la Maison de la Nature de Belle-Ile depuis 2007

guillaume.fevrier@belle-ile-nature.org



Belle-Île-en-Mer (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire de transition

Gouvernance agri-alimentaire ouverte

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Plus grande île non rattachée de France métropolitaine après la Corse, Belle-Île-en-Mer est marquée par une **activité économique fortement touristique** et une saisonnalité importante, le nombre d'habitants pouvant passer de 5 400 permanents à l'année à 40 000 personnes en été. Directement ou indirectement dépendante du tourisme, la majeure partie de l'économie locale repose sur la pêche (12 bateaux en activité), l'agriculture (36 exploitations agricoles professionnelles) et le bâtiment (13% des emplois).

Il s'agit d'un **territoire très structuré par l'activité agricole**, avec une surface agricole utile de près de 3 000 hectares, soit le quart de l'île, et des exploitations tournées vers la production de lait (600 vaches laitières), l'élevage bovin et ovin et le maraîchage.

Pour **faire face aux problématiques communes liées à l'insularité (15 km de la côte) et la fragilité du site**, les quatre communes de Bangor, Le Palais, Locmaria et Sauzon se sont unies dès 1969 et forment aujourd'hui la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI), elle-même rattachée au PETR du pays d'Auray.

Avec ses 140 associations, la **vie associative de l'île est dynamique**. Labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) depuis 2003, l'association La Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer a été créée en 1990 dans le but d'enrichir la connaissance sur l'environnement de l'île et la transmettre aux habitants et visiteurs afin de protéger durablement l'environnement de Belle-Île.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant de déposer une demande de reconnaissance de son PAT, le territoire portait déjà un projet agri-alimentaire multi-acteur. La **question agricole** a en effet été **soulevée par le CPIE il y a près de 20 ans** à l'occasion du constat d'un développement des friches non favorables à la biodiversité, en opposition aux prairies entretenues par pâturage riche en biodiversité. L'entrée privilégiée alors par le centre, initialement engagé dans l'éducation à la nature, est celle de l'entretien et la protection de la biodiversité. Il évolue ensuite vers une approche plus globale de la question environnementale, investissant les champs du développement territorial et de l'accompagnement professionnel agricole, qui souffrait d'un déficit local sur l'île. Peu à peu, des liens forts avec les acteurs locaux se créent et les thématiques agricoles se doublent de thématiques alimentaires. Le CPIE organise régulièrement des actions de sensibilisation sous diverses formes (réunions techniques, cafés fonciers, visites de fermes, stands sur la place du marché...). L'insularité du territoire impliquant un éloignement des centres de formation et d'accompagnement, l'association initie aussi un rapprochement avec la chambre d'agriculture du Morbihan, la SAFER, le GAV et les CIVAM.

En 2015, la communauté de communes de Belle-Île décide **d'élaborer un projet agro-environnemental et climatique (PAEC)** pour la période 2016-2019 et invite le CPIE à participer à sa rédaction. L'ambition du projet est de maintenir les pratiques agricoles permettant de préserver le paysage et la biodiversité et d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agri-environnementaux du territoire (qualité de l'eau, biodiversité, maintien des prairies permanentes). Ce projet fait l'objet d'un travail commun avec les acteurs locaux, à la tête desquels les exploitants agricoles, pour définir des objectifs et un plan d'action.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La démarche du PAT est participative et s'insère dans plusieurs programmes de recherche (recherche-action ATLASS, programme de recherche SOFIANE pour une meilleure connaissance des agricultures insulaires et proposant des ateliers prospectifs).

Elle se structure à partir de **2017** avec la **création du Comité Agricole et Alimentaire**, animé par le CPIE. Réunissant des élus, des agriculteurs, des représentants des filières alimentaires et des partenaires techniques et institutionnels, celui-ci permet une action coordonnée.

La CPIE est lauréate de l'AAP PNA national 2017-2018 avec le projet « Vers une stratégie alimentaire à Belle-Ile-en-Mer » puis obtient le label PAT du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation en mars 2018.

En 2018, un diagnostic foncier est réalisé pour analyser la dynamique d'enrichissement et les possibles usages agricoles de ces espaces en friche, dont les résultats alimentent aujourd'hui la base de données de la **mission foncière de l'île**, portée par les quatre communes et hébergée au CPIE.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT de Belle-Île est porté par une **association de 250 adhérents**, **4 CDI** (Contrat à durée indéterminée), **2 CDD** (Contrat à durée déterminée) et dotée d'une structure classique (conseil d'administration et bureau). Le diagnostic agri-alimentaire a été réalisé en régie tandis que le diagnostic foncier a été effectué par des étudiants d'Agrocampus Ouest, avec la participation du CPIE.

Soutien financier aux actions du CPIE dans le cadre du PAT, la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer est dotée d'un Vice-Président en charge de l'agriculture et d'une **commission agriculture** composée d'élus.

La mise en œuvre des actions mobilise deux ETP et l'animation de la dynamique globale entre 0,5 et 1 ETP. Le CPIE est le maître d'ouvrage de la majorité des actions de mobilisation, de sensibilisation et d'animation de la gouvernance. Les autres actions sont portées par la communauté de communes (action foncière, filières carnées), des acteurs associatifs (la Belle Idée, Du grain au pain) ou des acteurs privés (enseigne Super U pour la valorisation des produits locaux).

Plusieurs structures apportent leur conseil et leur assistance, parmi lesquelles la Chambre d'agriculture du Morbihan (dans la structuration de la filière agricole), Terre de Liens, la fédération des CIVAM, le réseau agricole des îles atlantiques (échange et comparaison avec d'autres territoires), Terralim (participation à des réunions du Comité Agricole et Alimentaire) et des chercheurs d'AgroCampus Ouest.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

La gouvernance est de type agri-alimentaire ouverte.

Instances de pilotage :

- Comité de pilotage : Comité Agricole et Alimentaire, créé en 2017, animé par le CPIE et composé des acteurs publics et privés du système alimentaire local (producteurs, consommateurs, chambre d'agriculture, SAFER, Terre de Liens, DRAAF, ADEME, monde de la recherche...) qui sont plus ou moins présents aux réunions. Il a pour objectif l'entraide et le dialogue entre professionnels ainsi que la diversification et la valorisation des productions.
- Comité technique : il n'y pas de comité technique mais des groupes de travail thématiques (projet laitier, foncier, évolution des filières carnées, groupe agricole et alimentation du CPIE)

Instances de concertation :

- Organisation d'un forum de l'agriculture et de l'alimentation belliloises en octobre 2020 pour présenter entre autres les actions du PAT (d'après le site internet du CPIE)

- Réunions publiques qui ont lieu environ deux fois par an
- Ateliers prospectifs

Implication des habitants : à travers le forum ouvert, les réunions publiques et les ateliers prospectifs. Les groupes de travail sont aussi parfois ouverts aux citoyens lambda, comme le groupe foncier.

LA COMMUNICATION

En amont d'un événement, l'utilisation de médias classiques est privilégiée, comme la presse locale et l'affichage, pour élargir au maximum le public ciblé. Un système de listes d'adresses électroniques est également employé pour diffuser de l'information sur les événements.

LE FINANCEMENT

L'élaboration du PAT a bénéficié d'un double financement de **l'ADEME Bretagne** et de la **DRAAF Bretagne**. La **fondation Carasso** a également versé une subvention au CPIE.

LE PAT

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT de Belle-Ile se fixe **3 objectifs opérationnels** (synthèse de la Journée régionale aménagement durable et santé de Rennes, 2019) :

1. Préserver les milieux naturels et cultivés
2. Améliorer l'autonomie alimentaire de l'île
3. Développer l'économie agricole et alimentaire et ses emplois

PROGRAMME D' ACTIONS

Les objectifs opérationnels se déclinent ensuite en actions :

1. Préserver les milieux naturels et cultivés : réserver et mobiliser des ressources foncières, réduire les surfaces de friches et diffuser les bonnes pratiques agricoles
2. Améliorer l'autonomie alimentaire de l'île : organiser la filière laitière et valoriser les produits de l'île
3. Développer l'économie agricole et alimentaire et ses emplois : propulser et animer la coordination multi-acteurs et communiquer sur l'image de l'île et ses aliments

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Catégorie non renseignée

LES ACTIONS EN COURS OU DEJA REALISEES

Axe « Economie » :

- **Diagnostic socio-économique** visant à étudier les volumes et caractéristiques des productions agricoles bellilloises d'un côté et de la demande alimentaire de l'autre
- **Accompagnement de la relocalisation de la filière bovine lait**, vers la création d'une unité laitière
- **Diagnostic de la filière carnée** pour relocaliser l'abattage de bovins et travailler sur un atelier collectif de découpe et de première transformation
- **Aide à l'installation et accompagnement** des porteurs de projet de **filières végétales** (maraîchage, arboriculture, plantes médicinales, vigne)
- **Etude pour connaître les habitudes de consommation en farine** des Bellillois en vue de développer une filière de production de farine locale

Axe « Nutrition/santé » :

- Dans le cadre du programme « Bien manger en Pays d'Auray », **accompagnement de la restauration collective** et suivi d'enfants pendant 3 ans par une diététicienne

Axe « Accessibilité sociale » :

- **Valorisation de la production locale** pour proposer des produits simples mais de qualité afin de répondre aux besoins des publics modestes comme fortunés

Axe « Urbanisme et aménagement » :

- **Animation d'un groupe de réflexion**, composé d'élus, d'agriculteurs et de partenaires techniques et institutionnels, sur la gestion et la sécurisation du foncier agricole
- **Elaboration d'un diagnostic foncier** et mise en œuvre d'une mission foncière à l'échelle des 4 communes de l'île depuis 2018

LE FINANCEMENT

La CCBI soutient financièrement des actions de sensibilisation du grand public, des études ciblées sur les dynamiques des filières et l'animation du comité agricole (budgets alloués par action).

L'EVALUATION

Une grille d'indicateurs d'évaluation a été définie (évaluation interne simple).

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'articule avec le **PAEC de Belle-Île** qui promeut des pratiques agricoles respectueuses du paysage et de la biodiversité.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

Le CPIE travaille avec le **pays d'Auray** sur les questions d'économie sociale et solidaire.

Il a également investi plusieurs **réseaux extraterritoriaux** : il est en réseau national avec les centres permanents d'initiatives environnement (sensibilisation et aide au portage politique) et avec le Réseau Agricole des Îles Atlantiques (sur la thématique agricole et alimentaire), tout particulièrement avec l'île d'Yeu, également porteuse d'un PAT.

ENSEIGNEMENTS

LEVIERS ET REUSSITES

- Portage par un acteur associatif comme le CPIE : selon le directeur du CPIE, neutralité et originalité du porteur qui est à date la seule association porteuse d'un PAT reconnu par l'Etat en Bretagne.
- Bonne coordination avec les élus communaux et communautaires
- Animation participative créatrice
- Rapport privilégié avec le monde de la recherche
- Fonctionnement en réseau avec le RAIA

DIFFICULTES ET FREINS

- Insularité qui implique un éloignement des centres de formation, de décision et d'accompagnement agricole
- Mobilisation citoyenne difficile

COMMENTAIRES ONPAT

PAT très instructif pour les acteurs insulaires.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Diagnostic alimentaire de Belle-Île-en-mer : [http://www.belle-ile-nature.org/data/documents/Diagnostic%20alimentaire%20de%20Belle-Ile%20en%20Mer_VF\(1\).pdf](http://www.belle-ile-nature.org/data/documents/Diagnostic%20alimentaire%20de%20Belle-Ile%20en%20Mer_VF(1).pdf)

Site Internet du CPIE : <http://www.belle-ile-nature.org/>

Projet agro-environnemental et climatique de Belle-Ile-en-Mer :

<https://gerveur-da-viken.pagesperso-orange.fr/agriculture/PAEC-Belle-Ile.pdf>

Panorama de l'agriculture sur l'île :

http://www.belle-ile-nature.org/data/documents/panorama_agriculture_belle_ile.pdf

Etude pour l'organisation de la vente directe collective des produits agricoles :

<http://www.belle-ile-nature.org/data/documents/au-coin-des-producteurs.pdf>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

